



Siddhartha

Écrivain, journaliste et leader social indien, Siddhartha s'inspire de l'héritage gandhien pour penser une autre mondialisation. Il est l'un des animateurs les plus actifs de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire (étroitement associée à la Fondation Charles Léopold Mayer). Il est notamment l'auteur des *Lettres du Gange*, parues aux ECLM.

► Propos recueillis par Vincent Guimard pour l'IRG.

Maîtriser les conséquences de l'ouverture au monde

L'exemple indien nous montre que l'ouverture n'est pas possible sans un minimum d'introspection

Quels sont pour vous les événements qui auront marqué l'année 2006 en matière de gouvernance ?

S. – En 2006, l'Inde a adopté un certain nombre de législations qui auront d'importantes conséquences en termes de gouvernance. La première de ces législations, entrée en vigueur à la fin de l'année 2005, porte sur le droit d'information. Pour la première fois dans la législation indienne, le Right to Information Act donne aux Indiens le droit d'accéder à l'ensemble des registres, rapports et procès-verbaux du gouvernement, quel que soit le domaine concerné. L'originalité tient à ce que cette loi met à disposition du public l'ensemble des documents préparatoires, permettant aux citoyens de bénéficier d'un véritable droit de regard sur le processus de prise de décision, sur les différentes options qui étaient disponibles : elle met un terme à l'Official Secrets Acts de 1889, amendé en 1923, et à d'autres lois. Bien que ce texte visait initialement à sécuriser les informations confidentielles, celles qui importaient pour la sécurité ou la souveraineté de l'État, il contenait un certain nombre de provisions qui frappaient d'illégalité la divulgation d'informations même non classées. Aujourd'hui, selon les termes du

Right to Information Act, chaque département se doit de désigner un responsable de l'information, et les autorités publiques sont tenues d'honorer dans un délai de trente jours toute demande adressée par courrier ou par e-mail, quelle qu'en soit la nature, et indépendamment de l'utilisation de l'information qui sera faite : chaque jour supplémentaire s'accompagnant de sanctions financières pour l'autorité concernée. Par ailleurs, la loi invite les administrations indiennes à numériser une partie de leurs registres pour anticiper la demande et publier certaines catégories d'information.

Pensez-vous que cette exigence de transparence dans l'action publique va permettre une gouvernance plus démocratique ?

S. – Sûrement. Jusqu'alors, les Indiens ne disposaient d'aucune information sur la manière dont l'argent public était dépensé. Et l'Inde est un pays que caractérise un très fort niveau de corruption. Le rôle central de l'État dans la prestation des services publics et la promotion du développement a longtemps été l'occasion de détourner l'argent public à des fins privées. Cela s'est notamment traduit par une relation de défiance des citoyens vis-à-vis de la classe politique. Dans les années 1990, une majorité d'Indiens estimait que la classe politique était corrompue et que la situation n'allait pas en s'améliorant. Cela s'est ressenti à plusieurs reprises à l'occasion de différentes élections. Je pense que cette loi, en permettant plus de ►►►

LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT A LONGTEMPS ÉTÉ L'OCCASION DE DÉTOURNER L'ARGENT PUBLIC À DES FINS PRIVÉES.



►►► vigilance dans la répartition des crédits publics, s'accompagnera d'une plus grande confiance dans la classe politique et dans les autorités administratives indiennes.

Mais j'aurais souhaité revenir sur la deuxième législation qui aura, à mon sens, marqué l'année 2006 en Inde. Il s'agit du National Rural Employment Guarantee Act. L'idée de cette loi, adoptée en février 2006, est de garantir au moins cent jours de travail par année fiscale à chaque foyer rural comptant au moins un adulte. Cette loi s'adresse avant tout aux travailleurs manuels sans qualification particulière. Selon le schéma proposé, le gouvernement central s'engage à payer l'ensemble des rémunérations ainsi qu'une partie des coûts matériels, le gouvernement local payant le reste. On a donc une délégation de compétences. Il est intéressant de noter que, dans les cas où l'État ne peut répondre à toutes les demandes de travail qui lui ont été adressées dans un délai de deux semaines, il est tenu de verser une indemnité journalière aux candidats.

De même, si l'État ne peut proposer un travail dans un rayon inférieur à 5 kilomètres autour du domicile du candidat, une indemnité de déplacement doit être proposée. On compte en Inde 600 divisions administratives, et cette loi ne concerne pour l'heure que 200 de ces divisions, celles qui sont les plus pauvres. La loi doit cependant se généraliser à l'ensemble du pays d'ici cinq ans.

Cet engagement de l'État en faveur d'une réduction de la pauvreté aménage-t-il une place particulière pour les entreprises et l'initiative privée ?

S. – Non, les entreprises ne sont pas particulièrement impliquées dans ce programme de réduction de la pauvreté. Il est vrai qu'en Inde, de nombreuses entreprises investissent dans la "corporate social responsibility", c'est-à-dire qu'elles sont de plus en plus socialement responsables. Elles veillent à l'impact de leurs activités

sur les conditions de vie de leurs employés, et réfléchissent aux conditions d'un véritable développement durable. Mais cela n'est pas suffisant, puisque les programmes d'action développés par les entreprises ne concernent bien souvent que leurs employés et leur environnement direct. L'intérêt du National Rural Employment Guarantee Act consiste, à mon sens, en la formulation d'une véritable responsabilité de l'État face à des problèmes et des enjeux nationaux comme le chômage ou la pauvreté.

Cela représente un grand défi, mais aussi une opportunité, pour l'ensemble des mouvements sociaux en Inde. On verra sûrement se mettre en place des réseaux de journalistes, d'intellectuels et de leaders de mouvements pour veiller à la mise en œuvre de ces engagements de l'État.

Justement, quel est le rôle joué par les médias et la société civile en Inde ? Ont-ils exercé une influence particulière dans l'adoption de ces nouvelles manières de concevoir l'action publique ?

S. – À vrai dire, les médias en Inde me semblent très compromis. Je vois se développer une presse essentiellement marchande, qui se contente de vendre à son lectorat les sujets et les informations qui lui font plaisir : la mode, les people, etc. Pourtant, il existe aussi quelques journalistes et quelques propriétaires de groupes de presse assez dynamiques, plus indépendants, et qui participent à la construction des problèmes dans l'espace public.

Et s'agissant des organisations non-gouvernementales ?

S. – Les ONG jouent un rôle très important en Inde, elles soulèvent des problèmes, les portent sur la scène publique, et ce faisant, elles

L'INTÉRÊT DU NATIONAL
RURAL EMPLOYMENT
GUARANTEE ACT
CONSISTE EN
LA FORMULATION
D'UNE VÉRITABLE
RESPONSABILITÉ
DE L'ÉTAT.



contribuent au développement durable du pays. Plus qu'en Chine me semble-t-il. Les activités de l'Environment Support Group sont assez intéressantes à ce sujet. Ces dernières années, cette organisation a notamment aidé certaines populations de la ville de Mangalore à organiser leur résistance face à un projet d'expansion de l'aéroport de la ville et des infrastructures routières environnantes. Elle leur a notamment permis de constituer un dossier de plaintes et de porter leurs revendications sur la scène publique, par le biais des médias et l'organisation de manifestations. Pour situer les choses, le projet d'expansion était porté par l'Airport Authority of India et s'est accompagné d'expropriations abusives. Les travaux de l'Environment Support Group ont notamment permis d'établir que l'on avait exproprié plus que nécessaire pour revendre les terrains à des promoteurs immobiliers. En tout état de cause, il s'est avéré que l'emplacement choisi pour le projet ne permettait pas de garantir les standards de sécurité internationaux, exposant la vie des passagers et des riverains à des risques de catastrophes importantes. Cette affaire a d'ailleurs donné lieu à un scandale politique d'une certaine ampleur dans la région.

IL Y A DANS CES
MOBILISATIONS
L'EXPRESSION
DE FORTES ATTENTES
VIS-À-VIS DE L'ÉTAT.

Un autre exemple dans le même esprit : nous avons en Inde de nombreuses populations indigènes, qui représentent près de 80 millions d'individus et vivent dans certains des grands massifs forestiers du pays (elles se concentrent dans des États comme Bihar, Orissa, Madhya Pradesh et Gujarat). Il y a quelques années, le département indien de l'environnement et des forêts, mais aussi certains mouvements écologistes, ont commencé à demander l'expulsion de ces populations de leur cadre de vie traditionnel, sur le prétexte que leurs activi-

tés, comme la chasse, la cueillette ou l'abattage des arbres, portaient atteinte à la biodiversité et dégradaient l'environnement. Il faut noter que le département de l'environnement et des forêts est très corrompu : il ne fait rien, par exemple, face à la déforestation industrielle, source d'importants revenus, notamment fonciers. Là encore, l'Environment Support Group a mené une campagne de pression sur le gouvernement, à laquelle j'ai d'ailleurs participé, pour exiger une reconnaissance de la biodiversité, et attribuer un certain nombre de droits spécifiques aux populations indigènes vivant sur le territoire indien.

Grâce à cette campagne, une loi a été adoptée il y a quelques mois, qui leur permet de vivre dans leur environnement traditionnel et leur reconnaît le droit d'en exploiter les ressources. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, pour former et aider les populations indigènes à devenir de véritables défenseurs de la forêt, pleinement respectueuses de la biodiversité et du développement durable.

Les scandales associés à la corruption sont au cœur de tous les exemples que vous avancez. Présentent-ils un terrain particulier pour un renouvellement des modes de gouvernance en Inde ?

S. – Sûrement, mais il n'y a pas que cela. Plus généralement, je vois aussi dans ces mobilisations une réaction aux intérêts économiques privés qui cherchent à influencer la législation indienne et les décisions gouvernementales dans un sens néo-libéral, avec cette idée que l'État ne peut pas investir efficacement tous les domaines de l'action publique. Il y a dans ces mobilisations l'expression de fortes attentes vis-à-vis de ►►►

►►► l'État, et cette idée que le marché lui non plus ne peut pas tout assurer, qu'il ne peut pas garantir l'emploi, la justice sociale ou le développement durable du pays.

Quelles sont les connexions entre ces mouvements et d'autres mobilisations, dans d'autres pays ? Existe-t-il des échanges ? Ou a-t-on là une évolution endogène, qui se fonderait sur de ressources et des capacités de mobilisation proprement indiennes ?

S. – Le réseau international des organisations non gouvernementales indiennes est très développé. Les liens avec les États-Unis sont relativement faibles, mais ils sont compensés par les liens assez dynamiques avec d'autres organisations européennes, qui me semblent plus solidaires de l'Inde. Il y a bien sûr le Forum social mondial, mais aussi la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, les fédérations européennes, latino-américaines et africaines d'ONG, et bien d'autres. Ces différents réseaux sont autant d'occasions d'échanges et de réflexions communes. En observant les pratiques développées dans d'autres pays, les ONG indiennes importent et adaptent les méthodes qui leur semblent plus adaptées à leurs problèmes et à leur contexte.

LE PLUS IMPORTANT
À MES YEUX, CE N'EST
PAS TANT D'OUVRIRE LE
PAYS QUE DE MAÎTRISER
LES CONSÉQUENCES DE
CETTE OUVERTURE.

D'une manière générale, on a l'impression d'une ouverture de l'Inde au monde, et d'une ouverture du monde à l'Inde. Quel sens donnez-vous à ce regain d'intérêt ?

S. – Actuellement, la croissance économique de l'Inde est supérieure à celle de la Chine.

Dans tous les cas, nous avons là deux pays qui poussent la croissance économique mondiale. Si la tendance se confirme, l'Inde, d'ici une trentaine d'années, pourrait bien devenir la troisième puissance économique mondiale, après les États-Unis et la Chine.

En Inde, le développement d'un véritable capitalisme libéral a longtemps été empêché par la présence d'un État fort, il faut dire que l'Inde a, pendant une certaine période, entretenu des liens assez étroits avec l'Union soviétique.

Depuis la fin de la guerre froide, le monde a changé, et l'Inde elle-même a connu de profondes mutations, qui se sont notamment caractérisées par une ouverture croissante aux échanges avec l'extérieur. Ainsi, depuis une quinzaine d'années, on a assisté à une importante diminution des régulations exercées par l'État. Cela étant, il faut bien noter que l'Inde ne laisse pas la porte tout à fait ouverte : les médias étrangers, par exemple, ne sont toujours pas autorisés en Inde. Il faut aussi noter que tous ne profitent pas également de cette ouverture, les disparités restant importantes : dans ma ville de Bangalore, qui est connue pour être la Silicon Valley indienne, on compte plus d'ingénieurs informatiques qu'en Californie ; pourtant, 300 millions de personnes vivent encore en dessous du seuil du pauvreté.

Le plus important à mes yeux, ce n'est pas tant d'ouvrir le pays que de maîtriser les conséquences de cette ouverture. Les questions

“ Il me semble que les communautés diasporiques indiennes sont moins loyales que les diasporas chinoises... »



environnementales posées par la croissance de l'Inde et de la Chine me semblent tout particulièrement importantes, puisqu'elles mettent en jeu l'idée même d'un développement durable.

L'existence d'importantes communautés diasporiques indiennes dans différentes régions du monde, constitue-t-elle une force mobilisée par l'Inde pour appréhender la globalisation ?

S. – Je pense qu'il y a de plus en plus de liens avec ces communautés, qui représentent, je crois, une vingtaine de millions de personnes réparties dans le monde, notamment en Amérique du Nord, en Europe, mais aussi en Afrique et au Moyen-Orient. Pourtant, il me semble que les communautés diasporiques indiennes sont moins loyales que les diasporas chinoises qui, en l'occurrence, constituent une véritable force de développement pour la Chine, grâce aux capitaux que ces populations injectent dans l'économie nationale. Les liens entre l'Inde et ses diasporas restent plus distendus. Pourtant, on commence à voir des ingénieurs et des médecins, formés aux États-Unis ou en Europe, revenir en Inde pour faire profiter le pays des compétences qu'ils ont acquises en Occident. Ils compensent les effets de la fuite des cerveaux, qui a été un véritable problème pour l'Inde.

Certains travaux ont souligné l'importance de la production cinématographique dans la construction d'une identité nationale indienne après l'indépendance du pays en 1947. Ne peut-on pas analy-

ser l'exportation croissante des films de Bollywood comme une tentative de renouveler les liens entre l'Inde et ses communautés diasporiques ?

S. – Probablement. Et ce n'est pas un hasard si, depuis les années 1990, la production cinématographique indienne est encadrée par le ministère du Développement indien. Cela est tout à fait cohérent avec le programme économique lancé par les autorités indiennes, qui consiste à attirer les capitaux et les investissements de la communauté diasporique. Le cinéma peut permettre de renouveler les liens entre l'Inde et ses diasporas, et contribuer à élargir le marché intérieur du pays. Et puis, les nouveaux supports de distribution permettent une diffusion de ces films qui n'était pas possible auparavant. Bollywood joue donc un rôle potentiellement très important. Les films ont aussi évolué en qualité : on voit désormais des films certes populaires, mais bien faits, parfois plus intelligents que ceux produits à Hollywood, bien sous-titrés, et qui posent d'intéressantes questions sur le développement et l'identité indienne dans un monde en phase de globalisation. Mais ces films ne ciblent pas que les communautés diasporiques : ces films rencontrent un certain succès auprès des Occidentaux, mais aussi dans d'autres pays en voie de développement, notamment africains.

L'Inde semble donc privilégier l'exploitation de ses propres ressources pour affronter la mondialisation. Il est vrai que sa dimension de continent lui offre d'importantes opportunités. Accorde-t-elle une importance particulière à la construction de blocs régionaux ? Ou se pense-t-elle comme constituant à elle seule un bloc régional ?

S. – Dans un contexte de globalisation, l'Inde a clairement pris conscience qu'elle ne pouvait faire cavalier seul et qu'il lui fallait consolider ses positions sur la scène internationale. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle est membre de la South Asian Association for Regional Cooperation, un bloc régional qui regroupe les principaux pays de l'Asie du Sud comme l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh, mais aussi le Népal, le Bhoutan... ►►►

LES LIENS
ENTRE L'INDE ET SES
DIASPORAS RESTENT
PLUS DISTENDUS.

►►► tan, le Sri Lanka et les Maldives. L'idée de cette association avait été portée à l'origine par le gouvernement du Sri Lanka, en vue d'organiser la coopération dans des domaines comme le développement rural, les télécommunications, la santé et les transports, mais son influence a toujours été diminuée par l'animosité de ses deux principaux États membres, l'Inde et le Pakistan autour de la question du Cachemire. Et puis, les autres États, plus petits, craignaient peut-être aussi une domination de l'Inde dans la région. Pourtant, j'ai bon espoir, car les relations indo-pakistanaïses ont connu une certaine détente ces dernières années : par exemple, l'Inde est venue porter secours aux populations cachemiriennes pakistanaises touchées par le séisme d'octobre 2005. Les choses se calment et je pense que le groupement va prendre de l'importance.

On note aussi un rôle croissant des États-Unis en Asie du Sud, avec cette idée qu'il est important d'entretenir de bonnes relations avec l'Inde pour éviter la constitution d'une *Chindia* qui regrouperait les 2/5 de la population mondiale et serait hostile aux États-Unis. Mais là, nous sommes plutôt dans le domaine de la *Realpolitik*. Et puis, je ne suis pas sûr que cette *Chindia* soit une réalité.

La définition d'un statut de l'Inde sur la scène internationale, passe-t-elle par une réforme des Nations unies, qui consisterait à élargir le Conseil de sécurité à de nouveaux membres permanents ?

S. – Le gouvernement indien continue de mettre un point d'honneur à l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, mais cela s'inscrit dans une politique de prestige. Un siège au Conseil de sécurité des Nations unies serait un attribut de grandeur. Mais le véritable enjeu est ailleurs. En menant seuls la guerre d'Irak sans passer par le Conseil de sécurité, les États-Unis ont porté un coup fatal à cette organisation qui peinait déjà à réaliser ses missions.

Si l'Inde était porteuse d'un message ou d'un savoir-faire en matière de gouvernance, quel serait-il ?

S. – J'aurais souhaité finir cet entretien en développant une métaphore, celle de la flèche et de l'arc. De même que la flèche ne peut suivre une trajectoire correcte si le tir n'a pas été correctement préparé dans l'arc, aucune société ne peut envisager son ouverture au monde sans se poser un certain nombre de questions ni puiser dans ses propres forces. Cela doit l'amener à se poser la question des conditions du bonheur et du développement durable. Le monde moderne me semble trop tourné vers l'extérieur, et ne pas suffisamment réfléchir à ces questions. Une aventure extérieure mal préparée est un voyage sans force. L'exemple indien nous montre que l'ouverture n'est pas possible sans un minimum d'introspection. ■

“ Un siège au Conseil
de sécurité des Nations
unies serait un attribut de
grandeur. Mais le véritable
enjeu est ailleurs. »

